

de guerre. Les méthodes de réprimer les abus ne manquent pas et il faut dire que celles qui ont été mises en œuvre au cours de la dernière session ont été très efficaces. Le peuple canadien en sait gré à ses dirigeants, sans toutefois se départir de sa vigilance à cet égard.

Bien que les contrats adjugés par l'Etat ne doivent pas rapporter à l'entrepreneur ce que l'on pourrait juger un profit excessif, il serait cependant contraire à l'intérêt public que la base financière des contrats paralyse l'entrepreneur et limite sa capacité de production.

Nous avons confiance que nos industriels, sous une direction ferme et compétente, sauront donner le maximum de rendement à notre effort de guerre.

L'hon. R. B. HANSON (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, lors de mon arrivée à Ottawa, cette semaine, j'espérais pouvoir prendre part à ce débat immédiatement après les discours de celui qui a proposé l'Adresse (M. Claxton) et de celui qui l'a appuyée (M. Jutras). Mais nous vivons dans un monde où tout change du jour au lendemain et voici que je me trouve incapable de faire mes observations cet après-midi. Je vais donc demander à la Chambre de renvoyer la suite du débat à une date ultérieure, me contentant pour l'instant de féliciter l'honorable représentant de Saint-Laurent-Saint-Georges (M. Claxton) pour le splendide discours qu'il a prononcé aujourd'hui à la Chambre ainsi que le jeune représentant de Provencher (M. Jutras) qui s'est, à mon avis, merveilleusement acquitté de sa tâche dans les deux langues.

Je propose maintenant le renvoi de la suite du débat.

(La motion est adoptée et la suite du débat est renvoyée à une date ultérieure.)

Sur la motion de M. Mackenzie King la Chambre s'ajourne à 4 heures 20 minutes du soir jusqu'au mardi 12 novembre, à 3 heures du soir.

Mardi 12 novembre 1940.

La séance est ouverte à trois heures.

LE TRÈS HONORABLE NEVILLE CHAMBERLAIN

LA MORT DE L'ANCIEN PREMIER MINISTRE DE LA GRANDE-BRETAGNE.—HOMMAGES À SA MÉMOIRE.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Monsieur l'Orateur, les membres ont appris avec un profond regret la mort du très honorable Neville Chamber-

lain. Il sied que je consigne au compte rendu quelques paroles comme tribut d'hommages à sa mémoire.

M. Chamberlain a quitté le théâtre de ses travaux dans des circonstances auxquelles les souffrances de ses derniers jours ont conféré un caractère particulièrement poignant. Le Canada n'est pas près d'oublier le courage avec lequel il a affronté et supporté les terreurs et les horreurs de la guerre ainsi que, dans les années précédentes, sa longue et sincère lutte pour la paix, une paix de nature, ainsi qu'il en a donné un jour la définition, à permettre à l'humanité "de vivre sans crainte et de consacrer ses énergies et ses dons à son progrès culturel, à la poursuite de ses idéaux et à l'accroissement de sa prospérité matérielle."

Avec la permission de la Chambre, j'aimerais à répéter en cette enceinte la substance de l'hommage public que j'ai déjà rendu à sa mémoire.

Au moment où la tragédie européenne et mondiale commençait à se dérouler, la plus lourde tâche retombait sur M. Chamberlain, en sa qualité de premier ministre de son pays. Il se trouvait la victime de conditions qu'il n'avait pas créées et de circonstances qu'il ne pouvait maîtriser.

Il avait mission de maintenir la paix dans un monde qui se précipitait tête baissée vers la guerre, à laquelle la Grande-Bretagne n'était pas préparée. Il ne se déroba pas aux tâches écrasantes imposées par cet état de choses. Il fit face à ces circonstances avec toutes les vertus de sa race, et par-dessus tout, avec ce qu'on a appelé la plus grande de toutes les vertus, une ferme patience. Le verdict de l'histoire établira à qui il faut attribuer la responsabilité des conditions et des circonstances dans lesquelles il se trouvait placé. Il est également certain qu'en faisant un retour sur ces scènes tragiques les générations futures verront dans le feu premier ministre de la Grande-Bretagne un gentilhomme chrétien aux intentions droites, sans crainte et honnête, qui travaillait au maintien de la paix par amour de ses concitoyens et qui a mis son pays en état de guerre, parce que c'était l'unique moyen de préserver leur liberté.

A l'heure de Munich en 1938, lui, qui haïssait la guerre, se heurta à des adversaires déterminés à la faire. Quelle que soit l'opinion actuelle de certaines gens sur le pacte de Munich, il fut accueilli lors de sa conclusion avec joie en Grande-Bretagne, en France, au Canada, aux Etats-Unis, ainsi que par la population de l'Italie et de l'Allemagne. Le monde poussa un profond soupir de soulagement, lorsque Chamberlain fit renaître l'es-